

L'APPEL DE MARSEILLE

Nous, **personnes vivant avec le VIH et acteur-ice-s de la lutte contre le VIH/sida et les hépatites**, réuni-e-s à Marseille du 6 au 9 avril 2022 à l'occasion de la 11^e édition de la Conférence internationale francophone VIH/Hépatites/Santé sexuelle/Infections émergentes AFRAVIH 2022, appelons **la communauté internationale** à :



11^e Conférence Internationale Francophone

AFRAVIH 2022
Marseille
6 - 9 avril 2022

VIH Hépatites
Santé sexuelle
Infections émergentes

1

reconnaître l'importance de la santé sexuelle ;

2

mettre en place les moyens nécessaires pour que chacun.e puisse bénéficier de son droit à « un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en relation avec la sexualité » ;

3

promouvoir des actions visant des changements structurels sociétaux, notamment par l'éducation aux sexualités pour toutes et tous, de manière ni jugeante ni stigmatisante mais dans le respect des identités de chacun.e ;

4

amplifier l'OSS (Offre en Santé Sexuelle) dédiée aux populations clés de l'épidémie à VIH, souvent les plus éloignées du système de santé classique ; cette offre doit inclure soins et prévention et être délivrée dans un environnement sécurisant.

POUR QUE CELA DEVIENNE UNE RÉALITÉ, NOUS DEMANDONS :

1 aux responsables politiques de tous les pays de :

- créer un environnement favorable au déploiement de l'OSS à travers le système de santé communautaire, en complément du système classique ;
- promouvoir l'accès au plus grand nombre - y compris dans le système communautaire via la gestion par les pairs - aux outils et matériels de prévention les plus récents et innovants tels que la PrEP ;
- intégrer ces outils innovants dans les cadres stratégiques nationaux en santé ;
- faciliter l'accès sécurisant des populations clés aux soins à travers un contexte légal non criminalisant et non discriminant.

2 aux personnels de santé et aux États d'apporter leur soutien au principe de la délégation des tâches pour résoudre les difficultés de mise en place de l'OSS.

Car, en dépit des timides avancées politiques, les obstacles à la mise en pratique de la démédiatisation sont encore trop nombreux et retardent l'accès à la prévention et aux soins des populations clés.

La démarche communautaire doit donc s'envisager comme un pilier de la réponse à un meilleur accès aux soins -au plus près de leurs besoins- des personnes les plus exclues et éloignées des services de santé.

3 aux bailleurs internationaux, comme Unitaïd, le Fonds Mondial et PEPFAR, de financer plus d'interventions de santé sexuelle inclusives telles que l'offre de prévention de la santé anale (que ce soit la prévention du HPV ou du cancer anal). Cette offre, trop peu existante dans le cadre des soins, mène actuellement à une prise en charge défaillante et souvent tardive.

4 aux ministères de la Santé de reconnaître le rôle clé des acteurs-rices communautaires notamment les pairs éducateurs-rices et autres médiateurs-rices de santé dans la mise en œuvre de l'OSS.

5 Enfin, nous appelons à reconnaître l'Offre en Santé Sexuelle comme une offre globale de services, distincte de la santé reproductive et inscrite dans la démarche communautaire.

Cette prise en considération de la santé sexuelle se base sur le respect des droits humains et les besoins holistiques des populations clés.

APPEL DE MARSEILLE,
une initiative de :



POUR SIGNER L'APPEL DE MARSEILLE

FLASHEZ CE CODE



OU RENDEZ-VOUS SUR

www.afravh2022.org

